

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

Mission de police de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (MPUE)

Mise à jour : avril 2012

Toile de fond de la mission

Depuis la signature de l'accord de paix de Dayton en 1995, l'UE joue un rôle fondamental de soutien dans la stabilisation de la Bosnie-Herzégovine. La Mission de police de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (MPUE) s'inscrit dans le cadre d'une action plus large entreprise par l'UE et d'autres acteurs en vue de s'attaquer à la problématique liée à l'État de droit. La MPUE, qui était la première mission organisée dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD)¹, a été lancée le 1^{er} janvier 2003 pour une durée initiale de trois ans. Répondant à l'invitation des autorités de Bosnie-Herzégovine, l'UE l'a poursuivie en en modifiant le mandat et la taille. La mission a été prolongée jusqu'au 30 juin 2012.



FAITS ET CHIFFRES

Lieu : Bosnie-Herzégovine
Quartier général : Sarajevo
Lancement : 1^{er} janvier 2003
Chef de mission : Général de brigade Stefan Feller
Effectif : 34 agents internationaux et 47 agents locaux (situation au 22 mars 2012).
Budget : EUR 5 250 000 (pour 2012)
États contributeurs : les États membres de l'UE, la Suisse, la Turquie et l' Ukraine.



Mandat et objectifs

Tout en conservant des capacités résiduelles dans les domaines de la réforme et de la responsabilisation de la police, la Mission de police de l'UE s'attache en priorité à aider les services répressifs compétents de Bosnie-Herzégovine à lutter contre la criminalité organisée et la corruption, en mettant notamment l'accent sur les services répressifs du niveau de l'État, sur le renforcement des interactions entre la police

et le parquet et sur la coopération régionale et internationale.

La Mission de police de l'UE donne également des avis d'ordre opérationnel au représentant spécial de l'UE, Peter Sorenson. Par ses activités et son réseau au sein du pays, la mission contribue à l'effort global visant à permettre à l'Union européenne d'être pleinement informée de l'évolution de la situation en Bosnie-Herzégovine.

Les tâches essentielles de la Mission de police de l'UE sont les suivantes:

- renforcer la capacité opérationnelle et les capacités conjointes des services répressifs engagés dans la lutte contre la criminalité organisée et la corruption;
- apporter soutien et assistance dans la planification et la conduite d'enquêtes sur la criminalité organisée et la corruption, selon une approche systématique;

- faciliter et promouvoir le développement des capacités d'enquête en matière pénale de la Bosnie-Herzégovine;
- intensifier la coopération entre la police et le parquet;
- renforcer la coopération entre la police et le système pénitentiaire;
- contribuer à l'établissement d'un niveau approprié de responsabilisation.

Le 26 avril 2010, le Conseil s'est félicité que le mandat de la mission ait été recentré sur le soutien à la lutte contre la criminalité organisée et la corruption et a noté avec satisfaction les résultats obtenus jusqu'alors dans ce domaine.

Le 21 mars 2011, le Conseil de l'UE a souligné que les missions PSDC de l'UE, à savoir la mission de police de l'UE (MPUE) et l'opération EUFOR Althea, sont des éléments importants de sa stratégie globale à l'égard de la Bosnie-Herzégovine. Le Conseil a réaffirmé qu'il est convenu de suivre régulièrement l'évolution de ces missions, y compris sur la base de la situation sur le terrain, afin de pouvoir procéder ultérieurement à une évaluation de l'action de l'UE dans ce domaine.

Le quartier général principal de la Mission de police de l'UE se trouve à Sarajevo. La mission dispose, en outre, de quatre bureaux régionaux à Sarajevo, Banja Luka, Mostar et Tuzla. De plus, la police et les autres experts dans le domaine de l'État de droit sont regroupés au sein des services répressifs compétents engagés dans la lutte contre la criminalité organisée et la corruption.

Progrès réalisés jusqu'ici

La MPUE a obtenu des résultats considérables dans la mise en place de dispositifs de police s'inscrivant dans la durée et gérés par la Bosnie-Herzégovine. Parmi les succès enregistrés à ce jour, on peut citer:

- la transformation de l'Agence d'État d'investigation et de protection (SIPA) en un service de police opérationnel doté de pouvoirs d'intervention accrus pour lutter contre la criminalité organisée et la corruption;
- le renforcement sur des bases solides d'autres institutions d'État, notamment le ministère de la sécurité et la police des frontières;
- le renforcement de la prise en charge du processus de réformes par les acteurs locaux grâce à la création de la direction de la coordination de la police au niveau de l'État;
- l'augmentation considérable du nombre des opérations de lutte contre la criminalité organisée menées à grande échelle par la police de Bosnie-Herzégovine, y compris des opérations transfrontalières.



La **politique de sécurité et de défense commune (PSDC)** de l'Union européenne inclut la définition progressive d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. La PSDC permet à l'Union de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Elle contribue ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationale, conformément à la charte des Nations unies. La PSDC comprend une importante composante "prévention des conflits".

Basée à Bruxelles, la **capacité civile de planification et de conduite (CPCC)** est la structure permanente chargée d'assurer de façon autonome la conduite opérationnelle des opérations civiles menées au titre de la PSDC. Placée sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité, et sous l'autorité générale du Haut Représentant, la CPCC assure la planification et la conduite effectives des opérations civiles de gestion de crises relevant de la PSDC, ainsi que la mise en œuvre appropriée de l'ensemble des tâches liées aux missions.

D'autres informations et documents de référence figurent aux adresses
www.consilium.europa.eu/psdc et eas.europa.eu